

Image not found or type unknown



Vente de biens locataire à locataire

Par **Crashman59**, le **24/04/2009** à **16:28**

Bonjour,
Je vais louer un appartement en passant par une agence immobilière. Je suis allé visiter un appartement qui m'intéresse. Mais la locataire m'a précisé qu'elle avait installé du parquet sur le lino qui était usé. Elle veut me faire payer ce parquet mais de locataire à locataire, est-ce légal?
Si le lino est abîmé en dessous, ce sera à ma charge?
Merci d'avance